

---

en vue de renforcer la coopération et la coordination en matière de politique économique.

Lors de leur réunion à Paris, les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales ont convenu de recourir plus pertinemment aux indicateurs économiques pour arrêter les dispositions de surveillance multilatérale. À cette fin, il est notamment prévu de procéder à des examens périodiques des objectifs et des projections économiques à moyen terme à l'aide de variables nationales et externes et, au moyen d'indicateurs de performance, de déterminer régulièrement si l'évolution économique actuelle est conforme aux objectifs et aux projections à moyen terme et s'il est nécessaire d'envisager des mesures correctives. Initialement, les objectifs et projections comprenaient les variables clés suivantes: croissance, inflation, comptes courants/balances commerciales, performance budgétaire, conditions monétaires et taux de change.